

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires vivantes en Ergué-Gabéric, commune cornouaillaise de Basse-Bretagne
Gwechall war ar maez e Kerne,, istor ar vro an Erge-Vras, e Breizh-Izel

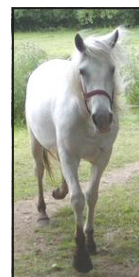
Fév. 2008
n. 4

Miz C'hwevrer

24 maires et 2 siècles d'histoire locale

Piv zo war lec'h evit an aotrou-maer ?

25. ?? ??????	24. <u>Jean-Pierre HUITRIC</u> P.S. - 2001 - 2008 Kerourvois, cadre infirmier
x <u>Pierre FAUCHER</u> P.S. - 1989 -2001 Bourg, enseignant	23. <u>Jean LE RESTE</u> Centre - 1983 -1989 Bourg, haut fonctionnaire
22. <u>Pierre FAUCHER</u> PS - 1977-1983 Lezebel, enseignant	21. <u>Jean-Marie PUECH</u> R.P.R. - 1959 -1977 Kerhellou, cultivateur
x <u>Jean LE MENN</u> Radical - 1953 -1959 Kerourvois, cultivateur	20. <u>Corentin SIGNOUR</u> M.R.P - 1947-1953 Kermoysan, cultivateur
19. <u>Jean LE MENN</u> Radical - 1945 -1947 Kerourvois, cultivateur	18. <u>Pierre TANGUY</u> U.D.R. - 1929 -1945 Kerhellou, cultivateur
17. <u>Jean-Louis LE ROUX</u> Radical 1925-1929 Lezouanac'h, cultivateur	16. <u>Louis LE ROUX</u> 1906 -1925 Kerellou, cultivateur
15. <u>Hervé LE ROUX</u> - 1882 -1906 Mélennec, cultivateur	14. <u>Jean MAHÉ</u> - 1881-1882 Bourg, cultivateur
13. <u>Joseph LE ROUX</u> - 1862-1881 Lezouanac'h, cultivateur	12. <u>Michel FEUNTEUN</u> - 1855-1862 Congallic, cultivateur
11. <u>Pierre NÉDELLEC</u> - 1846-1855 Kergoant, , cultivateur	x <u>René LAURENT</u> - 1832-1846 Squvidan, cultivateur
10. <u>Nicolas LE MARIÉ</u> - fév 1832 - oct 1832 Odet, entrepreneur	9. <u>René LAURENT</u> - 1824-1832 Squvidan, cultivateur
8. <u>Hervé LOZAC'H</u> - 1820-1824 Salle-Verte, cultivateur	7. <u>Jérôme CRÉDOU</u> - 1812-1820 Crec'h-Ergué, cultivateur
6. <u>Francois Salomon BRÉHIER</u> - 1808-1812 Quimper, avocat	5. <u>Francois CAUGANT</u> - 1807-1808 Congallic, cultivateur
4. <u>Jean LE JOUR</u> -1800-1807 Boden, cultivateur	3. <u>Francois LAURANS</u> - 1797-1800. Squvidan, agriculteur
2. <u>Jean RIOU</u> - 1795-1800. Tréodet, agriculteur	1. <u>Jérôme KERGOURLAY</u> - 1791-1795. Squvidan, agriculteur



Sommaire [taolenn]

Edito des maires Piv zo war-lerc'h ?	1
Maires 1791-2008 Ti-kêr gwechall	2
Man Kerouredan E Veilh Paper	6
Kerrouz-Tréodet Da vale war maez	8
Déguignet news Deguignet distro	9
Fontaine St Eloi Feunteun Sant Alar	10
Atlas perdu Kenavo an Atlas	11
Appel à témoins Fotoioù kozh	11
48e Nord 4e Ouest Kemberiñ en Erge	12

Krennlavar [proverbe]

Gwell eo kender-
c'hel eget difel-
c'hel.

[Mieux vaut conti-
nuer que courir éper-
dument]



La mémoire de ces 24 maires gabérisiens est
relatée dans les quelques pages qui
suivent. A galon, Jean

PS. Le prochain Kannadig paraîtra début juin
2008.



Histoire des maires d'Ergué-Gabéric

An Aotrou Maer gwechall !

Eⁿ
mars 2008
Ergué-
Gabéric va
élire son

24^e maire. Les 23 maires précédents se sont succédés sur plus de 2 siècles, certains ont fait plusieurs mandats (le plus long est de 25 ans en 7 élections successives) et d'autres quelques mois (soit 8 mois pour les plus courts). On va s'attacher à relever les réalisations accomplies et à les situer dans leur temps.

Comme partout en France, l'existence de la commune d'Ergué-Gabéric, en remplacement de la paroisse de l'Ancien Régime, est régie par la loi du 14 décembre 1789. À cette occasion, et plus précisément à partir de 1791, le territoire communal va s'étendre au sud-ouest vers Quimper jusqu'au confluent de l'Odet et du Jet, englobant le quartier du Rouillen qui dépendait auparavant de la paroisse de Lanniron. Un corps municipal et un conseil, présidé par un maire, seront en place dès 1791.

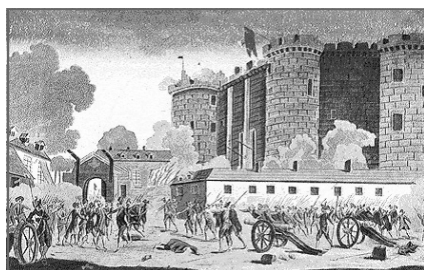
Pour un poste équivalent à celui de syndic d'avant 1789, l'agent municipal ou maire, premier magistrat communal, est élu au suffrage direct pour 2 ans et rééligible, par les 131 citoyens « actifs » de la commune, ceux qui paient une contribution fiscale au moins égale à 10 journées de travail. En l'an 3, c'est-à-dire en début de l'année 1795, les corps municipaux sont remplacés par des municipalités cantonales, également présidées par un maire. Ergué-Gabéric fait alors partie du canton comprenant Ergué-Armel, Saint-Evarzec et Kerfeunteun.

TROIS PREMIERS MAIRES ÉLUS

On sait très peu de choses sur le parcours du premier maire de la commune. Il n'apparaît pas comme une personnalité marquante de la période d'avant 1791. D'autres noms sont mentionnés dans les actes, les cahiers de doléances, les ventes de biens nationaux : Jean Le Signour de Keraanroux, Hervé Lizien de Mélenec, Jérôme Crédou (qui fera l'acquisition de Kerdévet en 1795 et sera maire en 1812), ...

En 1790 il apparaît dans le recensement de la population en tant que citoyen actif à Squividan. Son exploitation, l'une des trois fermes du lieu-dit, est dotée de quatre domestiques. Son nom avec le titre de maire de la commune d'Ergué-Gabéric est mentionné en 1791. Sa neutralité par rapport à la Révolution et ses relations familiales ont du jouer pour sa nomination : sa belle-mère, la première femme de son père, était une Blanche Lizien de Mélenec, et Jérôme Crédou était également son cousin par cette branche.

Le 1^{er} février 1791 la municipalité



té, craignant d'être privée de ses prêtres par défaut d'assermenté à la République et à la Révolution, écrit au Département : *“Insultés qu'aucun prêtre de cette paroisse n'avait prêté le serment, pour n'être pas privés des secours spirituels, les conseillers municipaux prient messieurs les prêtres de vouloir bien continuer leurs fonctions en l'avenir comme au passé.”*

Cette délibération ne fut pas approuvée par les administrateurs du département, et le 28 mars 1791 un nouveau curé constitutionnel est nommé. Le recteur réfractaire, Alain Dumoulin, contestera cette nomination, mais in fini il devra s'exiler à Prague.

En mai 1791 la municipalité d'Ergué-Gabéric conduite par son maire s'adresse au Directoire du district de Quimper pour se plaindre de la présence d'une fille de mauvaise vie sur la paroisse.

Ce 14 mai 1791

Messieurs, Nous soussignés officiers municipaux assemblés de la paroisse d'Ergué-Gabéric, nous supplions très humblement de prendre en considération la plainte que nous vous portons, avec confiance, d'une fille de mauvaise vie que nous avons sur notre paroisse.

1) Elle n'est pas originaire de notre paroisse, 2) elle a la vérole, 3) elle se lave dans neuf fontaines dans la persuasion de se guérir, superstition, elle est de mauvais exemple, elle a eu un enfant.

Les habitants qui ne peuvent avoir de l'eau potable que de ces fontaines sont dans la plus grande gêne et souffrent d'être obligés de boire de ces fontaines, se trouvant dans l'impossibilité d'en trouver d'autres.

Nous sommes avec un respectueux attachement, Messieurs

Jérôme Kergourlay maire
Alain Rannou officiel municipal
J. Mahé secrétaire greffier

Squididan. actif Jérôme Kergourlay

Le directoire du district de Quimper répondra à la municipalité d'Ergué-Gabéric pour l'autoriser à faire emprisonner la dite personne.

Le deuxième maire élu, en 1795, au moment de la création du canton d'Ergué, sera Jean François Riou, agriculteur de Tréodet. Au décès de ce dernier en 1797, c'est François Laurans qui prendra sa relève jusqu'en 1800.

10 MAIRES NOMMÉS PAR LE PRÉFET

À partir de 1800, de par la loi du 28 pluviôse de l'an 8, les maires ou procureurs de la République sont désormais nommés par le préfet.

Jean Le Jour (dont le nom français s'orthographe également Le Dé), agriculteur à Boden, est le premier d'entre eux. Il est âgé de 34 ans en 1800. Nombre de ses descendants feront souche sur la commune, et Jean Le Reste, maire de 1983 à 1989, en fera partie.

En 1812 Jérôme Crédou, agriculteur de Créac'h-Ergué et très actif pendant la période révolutionnaire, notamment en achetant la chapelle de Kerdévot pour 6000 livres, est nommé maire pour 8 ans.

En 1820, il écrit au préfet pour lui proposer sa démission : *"J'exerce depuis plus de 7 ans les fonctions de maire d'Ergué-*

Gabéric. Je me suis fait un devoir de les remplir ... mais mon âge et mon infirmité m'ordonnent la démarche que je fais aujourd'hui ... je vous prie de bien vouloir agréer ma démission."

Le préfet, le Comte d'Arras, accepte cette démission et répond à Jérôme Crédou : *"Je vous prie de m'indiquer quelques candidats qui puissent vous remplacer."* Voilà comment on remplaçait les maires à cette époque.

Dans la série des dix maires nommés du 19^e siècle, figurent deux exceptions qui n'ont pas exercé le métier d'agriculteur.

Le premier est François Salomon Bréhier, avocat à Quimper, présent à toutes les ventes de Biens Nationaux en tant qu'expert mandaté par le Directoire du District de Quimper. À ce titre il achète personnellement le presbytère de la paroisse.

Le préfet dit de lui en 1809 dans le répertoire des notabilités : *"Brohier (François-Salomon). Avocat, propriétaire et maire. Revenu 4000 f. Caractère moral, attaché au gouvernement."* Et il ajoute cette note : *"Il est instuit."*

Nicolas Le Marié est le deuxième maire du 19^e siècle qui n'était pas cultivateur, mais industriel papetier, création de l'usine à papiers d'Odet. Son mandat ne dure que 8 mois de

février à octobre 1832, période qu'il abrège lui-même par une lettre au préfet : *"Je suis extrêmement flatté de cette preuve de confiance ... mais une fabrique nouvelle que j'ai créée, et qui exige tous mes soins par l'extension que lui donne en ce moment ne me laisse pas le temps nécessaire."*

Mais Nicolas Le Marié reste plus de 10 ans dans le conseil municipal et exerce une influence pour le transfert du Bourg à Pen-Carn Lestonan, à savoir à proximité de son usine. Le maire qui lui a succédé, René Laurent, a une position neutre sur le sujet. Mais l'adjoint Hervé Lozac'h organise l'opposition au projet qui est définitivement abandonné en 1842.

Le successeur de René Laurent sera Pierre Nédélec de Kergoant. Voilà comment Jean-Marie Déguignet le décrit :



"[la statue en plâtre] ressemble bien à Téo, n'est-ce pas ? dit le maire et il s'appelle Philippe aussi, mais Louis, et était roi de France, et il s'est sauvé comme un bramer coz [vieux pêteur]. Les Parisiens voulaient bien le tuer, mais ils n'ont pas pu. En bien, mes enfants, dit-il, voyons si vous serez plus forts que les Parisiens, vous allez ramasser des cailloux et vous allez tirer dessus, et le premier qui lui casera sa pipe aura un sou..."

On peut penser comme les cailloux pleuvèrent dru sur le pauvre bonhomme Philippe, [...]

Voilà comment on arrange les hommes qui tombent, les rois comme les autres. Le maire était cependant un fervent philippiste [sic], puisque ce fut lui-même qui fit fabriquer cette statue pour orner son bureau, et puis il fut le premier peut-être à la mettre dehors, et à la faire mutiler, de tous les maires de France."

BIENS NATIONAUX - CHAPELLE DE KERDEVOT

En 1795, après avoir été estimée en 1794, la chapelle de Kerdévot fait l'objet d'une vente publique aux enchères au titre des « Biens Nationaux ». Jérôme Crédou, cultivateur et futur maire, emporte la mise à la quatrième bougie allumée, pour 6000 livres. Sur le document de procès-verbal il ajoute la note suivante :

"Je soussigné déclare renoncer pour moi et pour les héritiers à toute propriété de la chapelle de Kerdévot et me dessaisir dès ce moment en faveur de la paroisse d'Ergué-Gabéric, n'ayant acquis la dite chapelle qu'à cette intention."

En 1804 il restituera la chapelle à la commune en déclarant sur le document officiel devant notaires :

"Laquelle acquisition, il déclare n'avoir fait que pour empêcher la profanation de la dite Eglise qui pouvait être utile à la dite commune d'Ergué-Gabéric."

SUFFRAGES CONSERVATEURS

La fin du 19e siècle et le début du 20e, est marqué par la stabilité des conservateurs aux commandes de la commune, les Républicains se bornant souvent à contester les conditions de vote.



Hervé Le Roux, agriculteur à Mélenec marquera cette époque par la longévité de son mandat : 25 ans de 1882 à 1906, en 7 élections successives. En 1892, il est à la tête de la liste "Réactionnaires", face aux "Républicaines" et "Opportunistes". Cette même année, le sieur Le Gay fait un recours devant le Conseil d'Etat qui annule les élections. Motif : « un des vicaires d'Ergué a appelé en chaire à " bien voter " car les bulletins seraient comptés aussi le jour du Jugement Dernier. »

Hervé Le Roux reprend en fait une tradition familiale car sa grand-mère Marie-Catherine Lizien était la fille d'Hervé Lizien,

agriculteur à Mélenec et notable de la commune avant et pendant la Révolution. Hervé Lizien a exercé successivement : greffier des délibérations du corps politique en 1776, capitaine du gué de la paroisse en 1786, procureur terrien en 1789, premier signataire des cahiers de doléance en 1789, rédacteur du recensement de la population en 1790.

À la suite d'Hervé Le Roux décédé en cours de mandat, c'est son cousin au 2e degré, Louis Corentin Marie Le Roux de Kerellou qui prend sa suite à la mairie.

CARTEL DES RADICAUX

Voilà comment est décrite la commune d'Ergué-Gabéric dans un rapport officiel de la Préfecture en 1912 : « Cette commune a toujours été réactionnaire. Le maire est un paysan manquant de franchise ... Cette commune est sous la domination du maire, et de M. Bolloré qui dispose d'un nombreux personnel. Elle a néanmoins une tendance à venir à la République, et M. Cornic, vétérinaire départemental, pourrait intervenir auprès de quelques amis politiques, en vue de la constitution d'une liste républicaine ».

En 1925 la liste radicale conduite par Jean-Louis Le Roux de Lezouanac'h prend la direction des affaires communales. C'est l'époque du Cartel des Gauches, et la liste obtient de 311 à 358 voix contre 240 à 294 à la liste conservatrice d'union républicaine.



En 1929, Pierre Tanguy à la tête d'une liste l'U.R.D. (Union Républicaine Démocratique) conquiert la mairie ; il sera ré-élu en 1935.

En 1945 et en 1953, Jean Le Menn de Kerourvois, reprendra le flambeau radical pour deux périodes entrecoupées par le mandat de Corentin Signour de Kermoyan.

Le 29 avril 1945, c'est l'élection du premier conseil municipal au suffrage universel. Les femmes votent pour la première. Une seule, Marie Blanchard, sage-femme à Keranna se présente sur la liste du maire sortant, Pierre Tanguy. La liste radicale menée par Jean Le Menn et une liste communiste qui s'intitule « Républicaine et anti-fasciste » font alliance au 2e tour et Jean Le Menn est élu maire.

Le 19 octobre 1947, trois listes sont en présence : la communiste menée par Jean-Louis Thomas, la radicale par Jean Le Menn, et la MRP (Mouvement Républicain Populaire) par Pierre Le Berre ; victoire MRP, Corentin Signour est élu maire.

En 1953, même cas de figure : trois listes, et fusion des deux listes de gauche au deuxième tour. Jean Le Menn est élu maire.

COMMUNE D'ERGUÉ-GABÉRIC		ÉLECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 1 ^{er} MAI 1892	
1. LE ROUX, Hervé, conseiller sortant.	12. LOZACH, René, conseiller sortant.	13. LE TIRANT, Yves, à Keranroué.	14. FEUNTEUN, Mathias, à Quélennec.
2. RHO, René, conseiller sortant.	15. LE ROUX, Louis (fils), à Kerrellon.	16. LE GOFF, Hervé, à Sulvintin.	17. RANNOU, Louis, (fils), au Lec.
3. MAHÉ, Yves, conseiller sortant.	18. KERGOURLAY, Lauré (fils), à Kervian.	19. HUITRIC, Hervé, à Kerourvois.	20. QUELVEN, Louis, à Saint-André.
4. BOLLORÉ, René, conseiller sortant.	21. BRIAND, Louis, à Kerellou.		
5. LAURENT, Jean-M ^e , conseiller sort.			
6. LE CORRE, Hervé, conseiller sort.			
7. PÉRON, Jean, conseiller sortant.			
8. NEDÉLEC, François, conseiller sort.			
9. LE GRAND, Jean, conseiller sortant.			
10. LE DRÉAU, Etienne, conseiller sort.			
11. BACON, Louis, conseiller sortant.			

COMMUNE D'ERGUÉ-GABÉRIC		ÉLECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 1 ^{er} MAI 1892	
1. GUYAVER, Louis, à Squividan.	12. LE ROUX, Pierre, à Kernaon.	13. SIGNOUR, Corentin, à Kerroux.	14. PROVOST, Corentin, à Kergannon.
2. LE ROUX, Jean, du bourg.	15. BALE, Louis, à Saint-André.	16. LOUET, Yves, à Kerraon.	17. TANGUY, Jean-Louis, à Gilly-Yan.
3. LE BERRE, Pierre, à Kersudal.	18. LE GOFF, Michel, à Quillibouarn.	19. ISTIN, François, à Kerdalles.	20. AUTRET, Yves, à Kerhuel.
4. HUITRIC, Laurent, à Niverrot.	21. SIZORN, René, au Moulin du Jet.		
5. LE ROUX, Louis, à Grac'h-Ergué.			
6. LE MEUR, Yves, à Stangué.			
7. LE ROUX, Jean-Louis, à Lezouanac'h.			
8. PENNARUN, Hervé, à Penarven.			
9. LE ROUX, Louis, à Quennedeniel.			
10. HUITRIC, François-Joseph, à Bohars.			
11. LE GUAY, Albert, au Thyon.			

LES DERNIERS MAIRES EN SABOTS

Le 2 mars 1987, Ouest-France fait le portrait de Jean-Marie Puech dans un article signé Jean Théfaine et avec comme titre : « le dernier maire-paysan ». Il est le dernier maire à exercer la profession de cultivateur. Il est aussi le dernier maire à parler couramment le breton.

Sa famille est originaire du Cantal, son nom en auvergnat signifiant « puits de volcan ». Il arrive et s'installe à Ergué-Gabéric à 29 ans en 1942. Et de par la famille de sa femme, il assure entre 1959 et 1966 l'héritage de deux maires gabéris : le grand-père, à savoir Louis Le Roux et le père, Pierre Tanguy, tous deux de Kerellou, et respectivement maires d'Ergué-Gabéric en 1906 et 1929.



Le successeur de Jean-Marie Puech, Pierre Faucher, élu maire à 38 ans sur une liste socialiste et communiste en 1977, est originaire de pays francophone, mais d'une famille de tradition rurale et agricole.

Pierre Faucher est né en 1939 dans une commune des Deux-Sèvres. À 14 ans, son certificat en poche, il travaille à la ferme familiale. A 19 ans il reprend des études techniques agricoles. Après son service militaire, il fait un stage dans le nord finistère, et s'y marie. Il sera ensuite enseignant en maison familiale à Quimper, et à l'institut agricole d'Elliant.

Après le premier mandat de Pierre Faucher, c'est au tour de Jean Le Reste d'être élu maire sur une liste centriste. Là encore, bien qu'il ait exercé le métier de haut-fonctionnaire, les journaux titrent "la victoire du fils de pod saout" du fait de son enfance et de son père domestique agricole à Ergué-Gabéric. A noter que si le terme « pod saout » désigne actuellement une clôture électrique pour champs de vache, auparavant il s'agissait du garçon vacher.

MAIRE D'UNE AGGLOMERATION

Jean-Pierre Huitric, maire socialiste comme Pierre Faucher, sera quant à lui le premier maire à accompagner véritablement la commune dans sa sortie de la ruralité, même si la formule « La ville au vert » fut créée par son prédécesseur. Il sera nommé Vice-Président de Quimper Communauté, chargé de l'aménagement de l'espace et de l'habitat.

Né en 1946, gabéris, fils d'agriculteurs, il reprend les études à 19 ans par la formation permanente et devient cadre infirmier en psychiatrie et en pédopsychiatrie.

Sa profession de foi : « À mon sens, un maire n'est pas là pour s'agiter même si l'action à tout prix est devenue à la mode. Il est plutôt là pour trouver des compromis, sans compromis. »

À QUI DONC LE TOUR MAINTENANT ?

[Sources = site GrandTerrier, rubrique Personnalités, sous-rubrique Maires]

PRINCIPAUX DOSSIERS DES 4 DERNIERS MAIRES D'ERGUÉ-GABÉRIC

Jean-Marie PUECH (1959-1977) :

- L'urbanisation du Rouillen et notamment du groupe scolaire.
- L'aménagement du site du Stangala.
- La mise en place de la cantine scolaire centrale.
- La création de la Safidiep pour la nouvelle usine Bolloré de fabrication de film plastique.

Pierre FAUCHER (1977-1983, 1989-2001) :

- La voie express Lorient-Brest avec une sortie Quimper Est au Rouillen.
- La construction d'une salle municipale de l'Europe au Bourg.
- La rénovation du retable de Kerdévot, de l'orgue Dallam et de la chapelle St-Guénolé.
- Les emplois sur les deux sites

EDF-GDF gabéris.

- La maison de retraite de Coat-Kerhuel à Lestonan.
- Le développement de la zone associative de Croas-Spern.
- L'édition des Mémoires de Jean-Marie Déguignet.

Jean LE RESTE (1983-1989) :

- La visite de François Mitterrand à Ergué-Gabéric et à l'établissement de Vincent Bolloré..
- Le souvenir de François Balès, résistant.
- Le Plan d'Occupation des Sols et la zone industrielle.
- Les logements du Bourg, et la Poste au Rouillen.
- La salle de spectacles de Keranna.
- La commémoration et le livret Kerdévot 1989.

Jean-Pierre HUITRIC (2001-2008) :

- L'aménagement du centre de Lestonan (démolition de la salle Qué-ré) et de la ZAC.
- La prorogation préfectorale de l'autorisation d'exploitation de la carrière de Kerrous.
- Le développement du logement social. Dans la commune de 8 500 habitants, le pourcentage est passé de 9 % en 2001 à 12,5 % en 2007.
- Le lancement de la voiture Blue-Car de Bolloré et de la production des batteries lithium.
- Le projet d'un collège à Ergué-Gabéric, le Conseil Général votant en 2004 le principe d'un seul collège à Plabennec.
- Le développement du transport public en liaison avec Quimper.